

PUBLIÉ LE 23/10/2018

Alors que le groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GIEC) a rendu, le 8 octobre dernier, un nouveau rapport alarmant sur le réchauffement climatique, appelant fermement à ne pas dépasser le seuil de 1,5°C, **le Conseil économique, social et environnemental a adopté aujourd'hui une résolution visant à renforcer la prise en compte de l'urgence climatique dans ses travaux.**

Convaincu qu'aucune réponse institutionnelle et politique ne sera efficace si elle ne prend pas en compte simultanément les enjeux environnementaux, sociaux et économiques, et si tous les acteurs publics ou privés, institutionnels ou particuliers, ne s'y impliquent pas, **le CESE a effectué de nombreux travaux s'inscrivant dans cette perspective.** Sur l'année écoulée, l'institution a ainsi rendu **plusieurs avis intégrant ces orientations et formulant des préconisations concrètes pour mieux lutter contre le réchauffement climatique**, en appelant notamment à un renforcement du dialogue entre la communauté scientifique et la société, à un meilleur soutien des petites et moyennes entreprises dans leur politique de réduction de leurs émissions, ou encore à une accélération de la mise en œuvre de la loi de transition énergétique.

Avec l'adoption ce jour de sa résolution, **le CESE engage plusieurs actions concrètes pour contribuer à l'intensification de l'effort de mise en cohérence des objectifs environnementaux, économiques et sociaux avec l'urgence climatique :**

*Le CESE conduira en 2019 un programme spécifique d'amélioration significative de sa propre empreinte carbone, à partir des actions précédemment engagées ;*

*Les projets d'avis en cours d'élaboration feront tous l'objet, avant leur vote en assemblée plénière, d'un examen approfondi, afin que leurs préconisations prennent davantage en compte cette nécessité de mieux articuler les recommandations environnementales, sociales et économiques soulevées avec l'impératif climatique ;*

*Au sein de toutes les formations de travail, les saisines d'initiative à venir intégreront également cette priorité ;*

*Le prochain rapport annuel sur l'état de la France, publié en septembre 2019, s'attachera particulièrement à la durabilité des politiques suivies, caractérisée par la cohérence des objectifs et la prise en compte du long terme ;*

*Les journées du patrimoine 2019 au CESE donneront lieu à une manifestation spécifique, organisée autour du réchauffement climatique, avec l'objectif de poursuivre et de favoriser le dialogue avec la société civile sur ces sujets cruciaux ;*

« Chaque demi-degré compte, chaque année compte, chaque décision compte. Il est important que le CESE s'engage sur cet enjeu », a rappelé Jean Jouzel, rapporteur de cette résolution.

Pour retrouver les derniers avis du CESE intégrant des préconisations concrètes pour mieux lutter contre le réchauffement climatique :

« [TPE-PME : comment réussir le passage à la neutralité carbone](#) » (11 septembre 2018), rapporté par Stéphanie Goujon et Antoine Bonduelle au nom de la section des activités économiques, présidée par Delphine Lalu ;

« [Nature en ville : comment intégrer la dynamique](#) » (11 juillet 2018), rapporté par Annabelle Jaeger au nom de la section de l'environnement, présidée par Anne-Marie Ducroux ;

« [Mieux investir pour la France : Rapport annuel sur l'état de la France en 2018](#) » (12 juin 2018), rapporté par Françoise Vilain et Patricia Blancard, au nom de la section de l'Economie et des Finances (sur contribution de la section de l'environnement, le rapport intègre des recommandations pour limiter l'impact carbone des Françaises et des Français) ;

« [Comment accélérer la transition énergétique ? Avis sur la mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte \(LTECV\)](#) » (28 février 2018), rapporté par Guillaume Duval et Madeleine Charru au nom de la section de l'environnement ;

« [La transition écologique et solidaire à l'échelon local](#) » (28 novembre 2017), rapporté par Bruno Duchemin au nom de la section de l'environnement ;

« [Sciences et société : Répondre ensemble aux enjeux climatiques](#) » (11 octobre 2017), rapporté par Julien Blanchet et Jean-Jouzel au nom de la section de l'environnement.

Contact presse :

Juliette Prost

06 72 47 53 28

Juliette.prost@plead.fr

[Télécharger](#)